

Charte d'accueil des animaux

Je pars en vacances avec mes maîtres

Je ne reste pas seul dans le gîte, j'évite d'aboyer et je ne dégrade pas le gîte.

J'utilise mon panier ou ma couverture pour dormir **(il m'est interdit de dormir sur les lits)**

Je respecte le silence des lieux.

Quand je sors, je reste sous surveillance de mes maîtres.

Je ne me baigne pas dans la piscine, même avec mes maîtres !

Je ne fais pas mes besoins n'importe où dans le jardin.

La divagation des animaux étant interdite dans le village, je reste auprès de mes maîtres.

A mon départ, aucune trace de mon passage : mes maîtres ont fait le ménage dans le gîte et ont laissé le jardin impeccable.



Nous vous remercions de respecter ce code de bonne conduite.